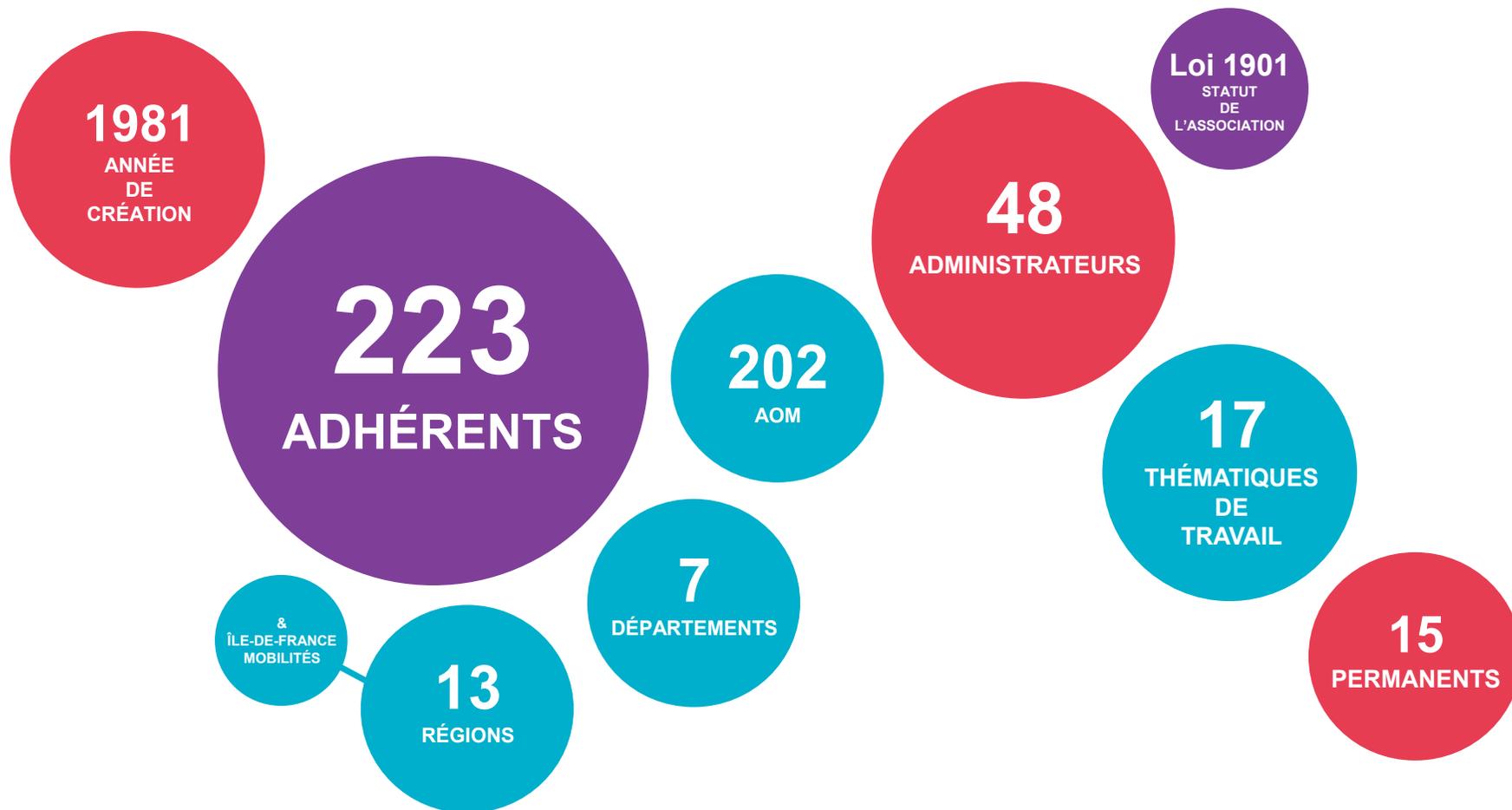


Faire face au « mur » d'investissement : quel modèle de financement pour des mobilités décarbonées ?

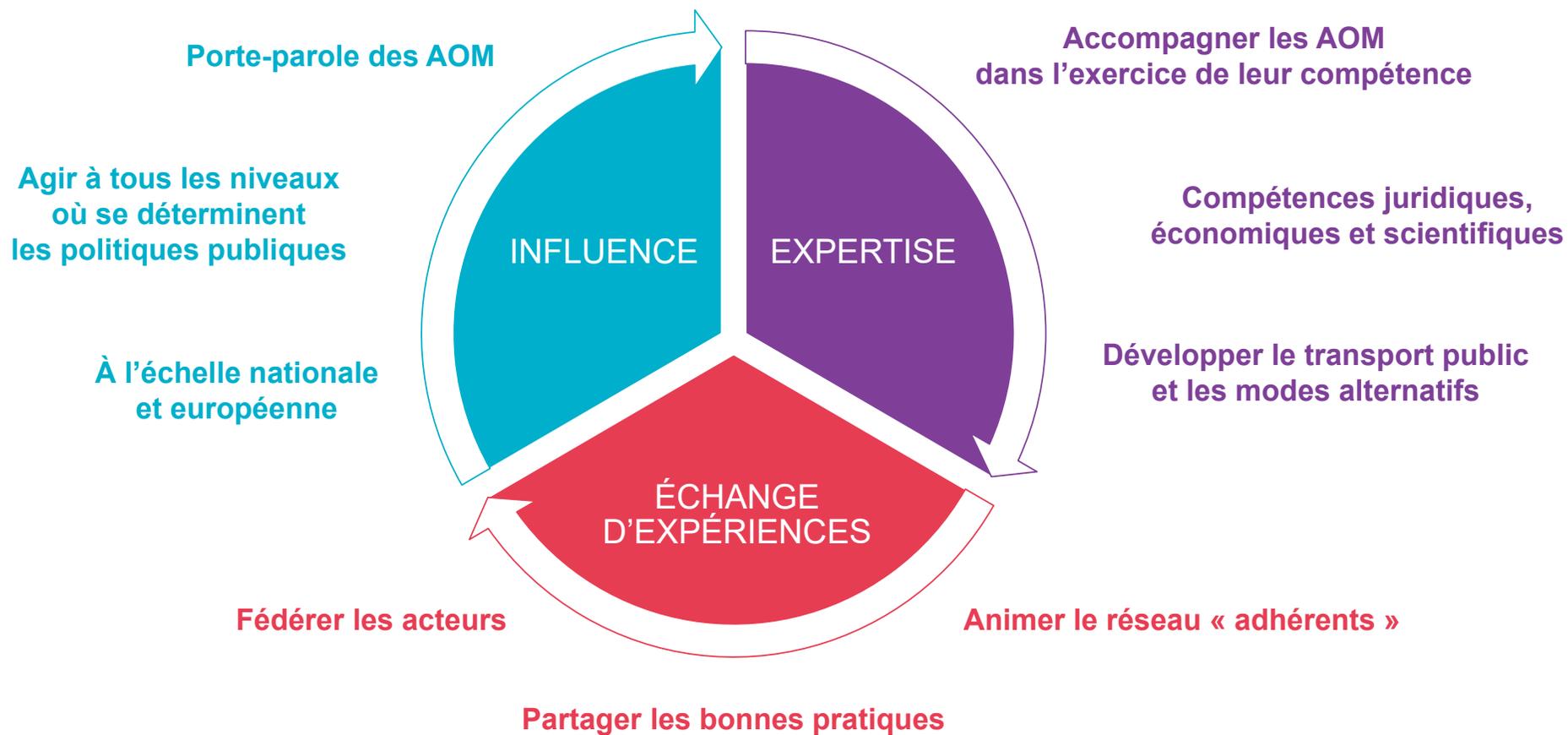
Enjeux & Propositions du GART

Webinaire ADGCF - 14 juin 2024

Notre association



Nos missions



Nos instances



36 milliards d'euros mobilisés pour financer les transports publics

EN 2019

11 milliards d'euros

Transport ferroviaire régional
Transport interurbain et scolaire

10 milliards d'euros

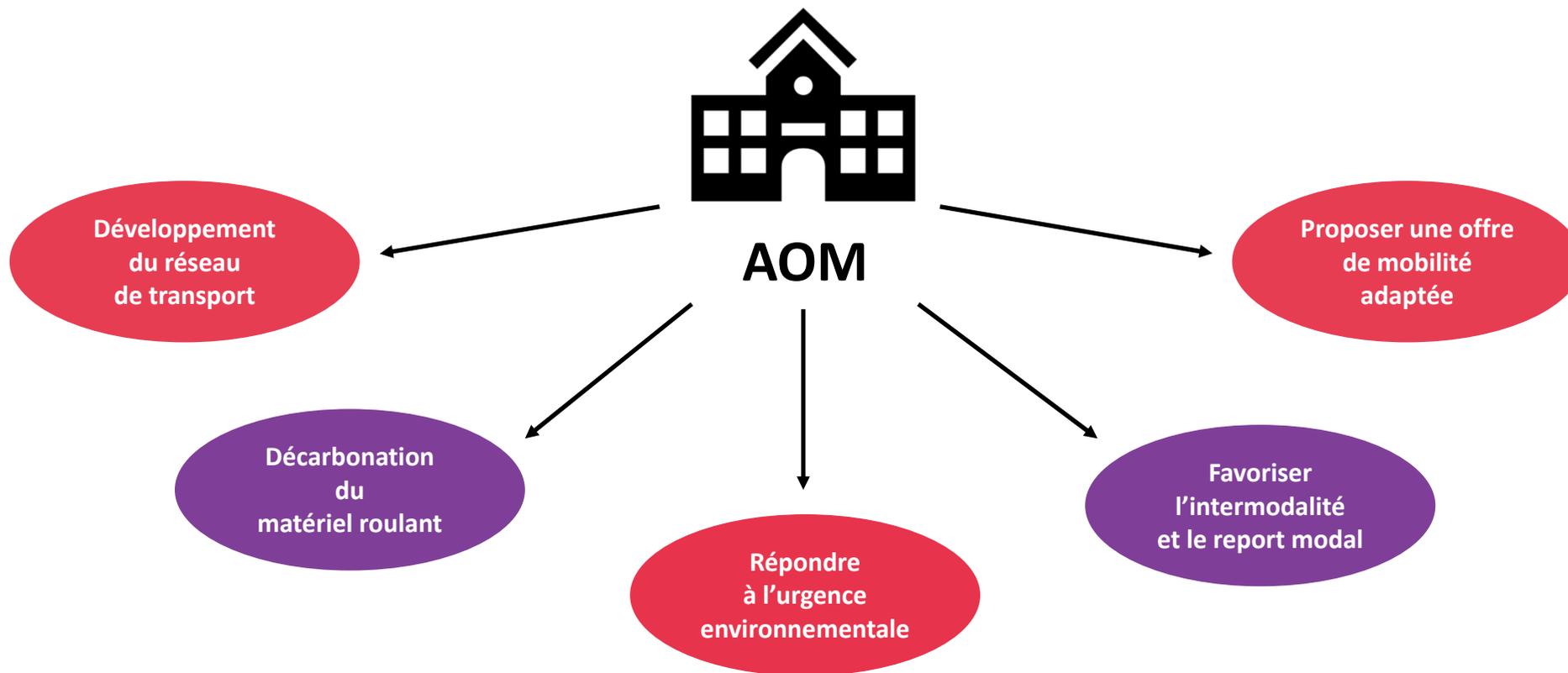
Transport public
hors Île-de-France

15 milliards d'euros

Transport public urbain
en Île-de-France

Sources : GART / Régions de France / Île-de-France Mobilités-OMNIL

Des enjeux protéiformes pour les AOM



Les AOM font face à un mur d'investissement et de fonctionnement

100

milliards d'euros

Besoins de financement supplémentaires nécessaires à l'ensemble des AOM jusqu'en 2030

Source : Rapport du Sénat (juillet 2023)

28

milliards d'euros

Besoins de financement supplémentaires des AOM urbaines hors Île-de-France entre 2023 et 2030

NOTRE ESTIMATION

Source : GART

Notre démarche

- Les élus du GART ont dégagé 10 propositions de financement
- L'objectif : renforcer la résilience du modèle économique des transports publics
- Ces pistes peuvent, soit se conjuguer, soit être exclusives, tout en étant affectées à la compétence mobilité des AOM
- Une démarche soutenue par les associations d'élus parties prenantes de la mobilité



Nos 10 propositions



Répartir les taxes
issues de la route
en faveur de la mobilité



Augmenter
la contribution
des usagers



Flécher une partie
des recettes des
concessions autoroutières
vers la mobilité



Baisser la TVA à 5,5%
pour les transports
du quotidien



Affecter une partie
des recettes de la fiscalité
environnementale
à la mobilité



Faire évoluer
le versement mobilité



Affecter une partie
des recettes du secteur
aérien à la mobilité



Faire contribuer
les livraisons
de logistique urbaine



Financer les infrastructures
de transport
par les plus-values
immobilières et foncières



Introduire des dispositifs
de maîtrise de l'usage
de la voiture particulière

Proposition n°1



Répartir les taxes
issues de la route
en faveur de la mobilité

Affecter une partie
des **17,7** milliards d'euros
issus de la TICPE
au financement
de la mobilité du quotidien

Proposition n°2



**Augmenter
la contribution
des usagers**

**Relevant d'un choix politique,
la politique tarifaire constitue
l'un des leviers sur lesquels
les AOM peuvent agir**

Proposition n°3



Flécher une partie
des recettes des
concessions autoroutières
vers la mobilité

Une taxe sur les bénéfices
ou sur le chiffre d'affaires
des SCA*

/

Réviser le cadre des contrats
de concession en intégrant
une contribution exceptionnelle
directe en faveur de la mobilité
du quotidien

** Sociétés concessionnaires d'autoroutes*

Proposition n°4



Baisser la TVA à 5,5%
pour les transports
du quotidien

Revenir à ce taux confirmerait
les transports du quotidien
comme un service
de première nécessité

Proposition n°5



Affecter une partie
des recettes de la fiscalité
environnementale
à la mobilité

Affectation
de la composante carbone
/
Fléchage d'une partie
des recettes issues
du système européen
des quotas d'émission (SEQE-UE)

Proposition n°6



Faire évoluer
le versement mobilité

Garantir aux AOM urbaines
des marges supplémentaires
par un abaissement du seuil,
un relèvement des taux plafonds
ou la création d'une majoration
« offre supplémentaire »

Proposition n°7



Affecter une partie
des recettes du secteur
aérien à la mobilité

Différents leviers fiscaux peuvent
être analysés tels qu'un
assujettissement progressif
de la TICPE sur le kérozène
ou des taxations additionnelles
aux taxes existantes

Proposition n°8



**Faire contribuer
les livraisons
de logistique urbaine**

**Une écocontribution
sur les colis livrés à domicile,
voire un mécanisme de taxation
du chiffre d'affaires des entreprises
d'e-commerce**

Proposition n°9



**Financer les infrastructures
de transport
par les plus-values
immobilières et foncières**

**Des expériences
internationales réussies démontrent
l'intérêt de s'y intéresser de nouveau
pour permettre aux AOM de bénéficier
en partie des plus-values générées
par les infrastructures qu'elles
développent**

Proposition n°10



**Introduire des dispositifs
de maîtrise de l'usage
de la voiture particulière**

**Réinterroger
le dispositif des péages urbains,
voire mettre en place
une carte multimodale
pour tous les automobilistes
leur permettant d'utiliser
soit l'espace public,
soit le réseau de transport public**

**Merci
de votre
attention !**

gart.org
🐦 in 📺

gart
LA MOBILITÉ EN COMMUN